



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Web : www.munsar.ca

Aux citoyens de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 971-2024

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 20 AOÛT 2024, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 971-2024 RELATIF À LA CITATION DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ À TITRE DE BIEN PATRIMONIAL.

CE RÈGLEMENT A POUR OBJET D'ASSURER LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DES CARACTÉRISTIQUES PROPRES AUX VALEURS PATRIMONIALES ASSOCIÉES À LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA SITUÉE À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ.

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 971-2024 ENTRE EN VIGUEUR LE 10 SEPTEMBRE 2024, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 971-2024)**

JE, SOUSSIGNÉ, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.



ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE